

Justice sociale et solidarité, un thème pour l'enseignement

Cycle 3

Qui possède combien ?



Kit EDD – Pistes pour
l'Education en vue d'un Développement Durable

Impressum

Auteur : Urs Fankhauser

Rédaction : Dorothee Lanz

Traduction : Martine Besse

Layout : Isabelle Steinhäuslin

Crédits photographiques Page de titre: CC0/Public domain

Les liens mentionnés ont été vérifiés le 10 janvier 2018.

CC-BY-NC-ND éducation21 | janvier 2018

éducation21 | Avenue de Cour 1 | 1007 Lausanne

Tel. +41 21 343 00 21 | info_fr@education21.ch | www.education21.ch



JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉ – INTRODUCTION

La justice sociale et la solidarité sont des valeurs centrales de la société. Mais au cours du temps, les différents groupes de la société ne les ont pas toujours tous comprises de la même manière. Depuis la Révolution française (« Liberté, égalité, fraternité »), ces notions sont indissociables de la conception de l'Etat; ainsi, elles figurent par exemple dans la Constitution fédérale:

Art. 2 But

- 1 La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays.
- 2 Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la *cohésion interne* et la diversité culturelle du pays.
- 3 Elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible.
- 4 Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.

Art. 8 Egalité

- 1 Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
- 2 *Nul ne doit subir de discrimination* du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
- 3 *L'homme et la femme sont égaux en droit*. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Le plan d'études romand fait référence à ces principes. Notamment dans les commentaires généraux du domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS), lequel est en « ... accord avec les valeurs contenues dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*... ».

En « Ethique et cultures religieuses », les réflexions liées au vécu des élèves amènent aux questions de justice-injustice, tolérance, solidarité, égalité, etc.

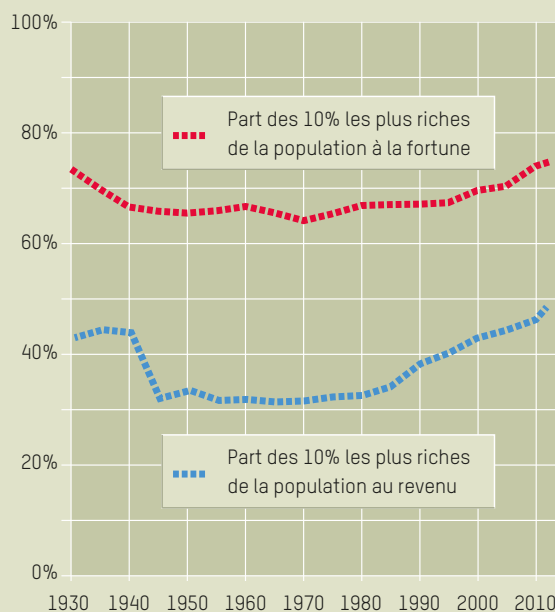
Le domaine Formation Générale (FG), en particulier par les « interdépendances sociales, économiques, politiques et environnementales d'enjeux mondiaux liés, entre autres, au développement durable (eau, changement climatique, énergie, santé, migration, alimentation, répartition des ressources, déséquilibre Nord-Sud,...) » permet d'interroger les principes de solidarité et de justice sociale.

Les capacités transversales, elles aussi, qu'elles soient d'ordre social ou individuel, conduisent l'élève à travailler sur ses valeurs, à prendre l'autre en compte, à reconnaître l'importance de la conjugaison des forces de chacun, etc.

En tant que valeurs de la société, la solidarité et la justice sociale sont au cœur des débats de société. Ce qui représente pour les uns une voie souhaitable vers un monde plus humain et plus juste est, aux yeux des autres, un système d'incitations inappropriées et d'égalitarisme. En raison de la politique néolibérale et de la mondialisation, les inégalités ont augmenté à de nombreux endroits au cours de ces dernières décennies. Ceci apparaît aussi bien dans la répartition de la fortune que dans celle du revenu: dans les deux cas, le fossé entre pauvres et riches tend à se creuser.

Répartition de la richesse aux Etats-Unis

Source: Credit Suisse Global Wealth Report 2014



Exemple de lecture du graphique ci-dessus: en 1980, un tiers de tous les revenus revenait aux Etats-Unis aux 10% les plus riches de la population; ces derniers possédaient presque deux tiers de la valeur de toutes les fortunes. Actuellement, ces valeurs atteignent 50% pour le revenu et 75% pour la fortune.

En Europe, la concentration du revenu est plus faible, mais en ce qui concerne la répartition de la fortune, la situation est comparable à beaucoup d'endroits. Ainsi, en 2013, 12% de la population possédaient en Suisse 80% de la fortune, tandis que 33% revenaient au pour cent le plus riche (Source: OFS).

Définition des termes utilisés

Justice sociale: Par justice, on entend des règles de comportement et de répartition fondées sur des considérations morales, acceptées et valables, permettant d'éviter des conflits qui surgiraient sans l'application des règles de justice lors de la répartition de biens convoités ou de charges peu appréciées. La notion de justice sociale implique également des règles acceptées de manière générale et valables qui réglementent la répartition des biens (revenu, fortune, rentes, etc.) et des charges (impôts, taxes, redevances, etc.) par les institutions de l'Etat (entreprises, associations, autorités de l'Etat).

Source: d'après Stefan Hradil, Bundeszentrale für politische Bildung 2012 | www.bpb.de/politik/grundfragen/deutsche-verhaelt-nisse-eine-sozialkunde/138445/soziale-gerechtigkeit

La solidarité désigne une attitude fondée sur le sentiment de proximité avec des idées, des activités et des buts d'autres organismes et personnes ainsi que leur soutien. Elle traduit aussi la cohésion entre des individus et des groupes portés par les mêmes convictions ou ayant la même position et la défense de valeurs communes. La solidarité se manifeste par l'entraide et le soutien mutuel. La solidarité peut s'étendre d'un petit groupe jusqu'à des Etats et des communautés d'Etats.

Source: d'après Wikipedia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9_\(notion\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9_(notion))

Comment mesure-t-on l'inégalité ?

Le coefficient de Gini permet de relever les inégalités dans la répartition du revenu et de la fortune. Cette valeur varie en théorie entre 0 et 1; «0.0» signifierait que tous gagnent et possèdent exactement autant (égalité maximale) et «1.0» l'inverse (inégalité maximale, 1 personne gagne/possède tout, alors que toutes les autres n'ont rien). Les valeurs faibles signifient dès lors davantage d'égalité, les valeurs élevées en revanche davantage d'inégalité. Souvent, la valeur est exprimée en % (0%-100%).

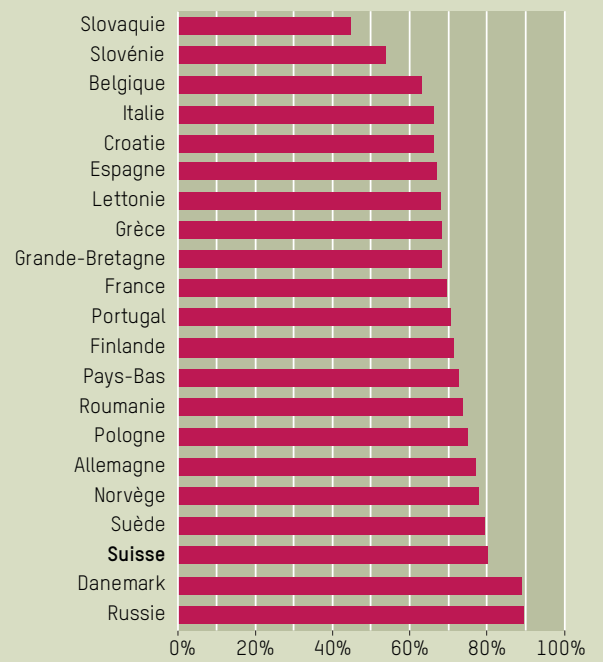
Concernant la répartition de la fortune, il y a de très grandes différences en Europe: la valeur oscille entre 45% et plus de 90%. Selon les données fournies par l'organisation de développement britannique OXFAM, 8 multimilliardaires possédaient en 2017 autant de fortune que la moitié la plus pauvre de l'humanité entière. Même si ces données sont mises en doute: les inégalités concernant l'aisance matérielle sont plus importantes que jamais dans le monde, à l'ère de la mondialisation. De ce fait, la croyance en une possible mobilité sociale disparaît à beaucoup d'endroits et la peur de la déchéance sociale fait le jeu des forces populistes. Leur politique ne renforce pas d'ordinaire la solidarité et la cohésion de la société mais tend à polariser le débat de société et à renforcer les divisions.

En principe, presque toutes les personnes – et presque tous les élèves – désignent la solidarité et la justice sociale comme des visées souhaitables, tant que ces valeurs restent abstraites. Quand il s'agit de leur mise en œuvre concrète, les avis se mettent à diverger. En 2013, une initiative a été rejetée en

Suisse dans un rapport de 2:1: elle demandait de limiter les différences salariales à une fourchette de 1:12 (le salaire le plus élevé doit être au maximum douze fois supérieur au salaire le plus bas). Les deux tiers des votants estimaient donc tout à fait correct que la fourchette entre les salaires puisse être de 1:20 ou même de 1:100. Cet exemple permet d'illustrer que la solidarité et la justice sociale sont des valeurs flexibles et qu'elles peuvent être interprétées de manière diverse à l'échelon individuel. Les pistes didactiques que nous proposons n'ont donc pas pour but d'aboutir à une interprétation consensuelle de ces valeurs mais de prendre conscience des inégalités et de se positionner à leur sujet.

Répartition inégale de la fortune en Europe (coefficient de Gini)

Source: Credit Suisse Global Wealth Report 2014



Documents permettant d'approfondir le sujet

Credit Suisse, 2016: Global Wealth Report (PDF en anglais): www.credit-suisse.com/corporate/en/articles/news-and-expertise/the-global-wealth-report-2016-201611.html

OFS 2013: Répartition de la richesse en Suisse (PDF):

www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/349761/master

Bilan, 11.11.2014: Les conditions de vie en Suisse restent parmi les plus favorables d'Europe:

www.bilan.ch/economie/linegalite-salariale-sest-legerement-estompee-suisse

Oxfam international, 2015: Pour un monde durable et juste:

www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqués/2015-03-24/pour-un-monde-durable-et-juste

Oxfam international, 2017: Huit hommes possèdent autant que la moitié de la population mondiale:

www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqués/2017-01-16/huit-hommes-possèdent-autant-que-la-moitié-de-la-population

PISTE 1 : JUSTE OU INJUSTE ?

Liens avec le PER

SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique... 4) en prenant connaissance des textes fondamentaux, en dégagant les fondements des droits et des devoirs liés à l'appartenance à une société démocratique et en se les appropriant ...7) en préparant et en réalisant des débats démocratiques au sein de l'école ...8) en portant un regard critique et autonome, et en se positionnant en fonction de connaissances et de valeurs.

Objectifs

- Réflexion sur les notions de « justice » et de « solidarité ».
- Débattre de points de vue contradictoires, apprendre à se confronter à des opinions divergentes.

Durée

1-2 leçons

Matériel

Poster et cartes « 365 perspectives EDD », tableau mural, papier blanc A4, accès à Internet.

Partie 1: Préambule (Cartes/poster)

1. Former dans la classe 6 groupes de même taille. Chaque groupe reçoit une carte sur le thème « Justice sociale et solidarité » (A-04 | A-16 | C-02 | L-06 | L-07 | Q-12). Présenter les définitions (cf. introduction) et compléter en répondant aux questions des élèves.

2. Exercices/questions : « *Quel rapport avec le sujet voyez-vous sur votre carte ? Justifiez votre opinion et cherchez sur le poster 2 ou 3 autres images ayant un lien avec votre carte. Lisez la citation au dos de la carte. Comment la comprenez-vous ? Y a-t-il à votre avis un rapport avec l'illustration de la carte ?* »

3. Mise en commun des résultats des groupes en plénum. La signification de justice sociale et de solidarité est-elle plus claire ? Demander à deux élèves de formuler avec leurs propres mots une définition de justice sociale, respectivement de solidarité. Les autres sont-ils d'accord ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?

4. Possibilités de développement :

Lisez attentivement les articles 2 et 8 de la Constitution fédérale. Quels sont les aspects des valeurs « justice sociale » et « solidarité » pris en compte ? Lesquels ont été laissés de côté ?

Partie 2: Les différences de salaire en Suisse - à quel point sont-elles justes ou injustes ?

5. En Suisse, en 2014, plus de 2500 personnes avaient un revenu annuel d'un million de CHF ou plus. En outre, près de 13'000 personnes avaient un revenu situé entre 500'000.- et un million de CHF. Un revenu annuel d'un million correspond à un salaire mensuel d'env. 75'000.- CHF. Beaucoup de gens en Suisse ne gagnent pas un tel salaire en une année.

6. Discutez par groupes de trois sur les différences que vous estimez convenables ou défendables entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé ? Exprimez votre avis par un chiffre (« 2 » signifie que le salaire le plus élevé est deux fois plus haut ; « 15 » signifie que le salaire le plus élevé est quinze fois plus important que le plus faible, etc.).

7. Mettez-vous d'accord sur un chiffre dans votre groupe et notez-le sur une feuille de papier. Si vous ne trouvez pas de compromis, indiquez le chiffre le plus bas et le plus élevé.

8. En plénum, tous les chiffres sont disposés l'un à côté de l'autre sur une table. Le groupe qui a choisi le chiffre le plus bas et celui qui a choisi le chiffre le plus élevé entrent en lice et présentent leurs arguments. Les deux groupes ont 3 minutes pour expliquer leur position.

9. Ensuite, tous les élèves de la classe énoncent la valeur qu'ils jugent correcte. Cette valeur a-t-elle changé sous l'effet de la discussion ou est-elle restée la même ? L'enseignant-e transcrit ces valeurs au tableau et calcule la moyenne. Qui est satisfait de ce compromis ? Qui ne l'est pas ?

10. Est-ce que « convenable » ou « acceptable » signifie aussi que c'est « juste » ? Discussion en plénum. Les arguments pour et contre sont notés au tableau.

PISTE 2: QUI POSSÈDE COMBIEN ?

Liens avec le PER

SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique... 7) en préparant et en réalisant des débats démocratiques au sein de l'école ...8) en portant un regard critique et autonome, et en se positionnant en fonction de connaissances et de valeurs

Objectifs

- Réflexion sur la répartition de la fortune en Suisse.
- Débattre de points de vue contradictoires, apprendre à se confronter à des opinions divergentes.

Durée

1-2 leçons

Matériel

Le graphique de la page suivante est disponible en téléchargement ; pour les élèves, l'imprimer sur une feuille A4 ; tableau noir ; éventuellement accès à Internet.

1. Il s'agit maintenant de la répartition de la fortune. Par « fortune », on entend toutes les valeurs que possède quelqu'un : argent liquide, avoirs à la banque, papiers-valeurs (actions, obligations etc.), immeubles et autres biens matériels. Le graphique suivant indique quatre répartitions possibles de la fortune totale dans la population suisse. Quelle est la répartition qui correspond à la réalité ?

2. Réfléchissez d'abord par groupes de trois à la répartition qui est la plus proche de votre sens de la justice. Si vos avis divergent, essayez de trouver un compromis. Marquez d'une croix le graphique retenu. Essayez de deviner quelle pourrait être la répartition réelle de la fortune en Suisse et ajoutez les lettres « CH » sur le graphique. Si le graphique « CH » n'est pas le même que celui que vous avez choisi : la répartition est-elle « plus juste » ou « plus injuste » que sur le graphique que vous avez retenu ? Décrivez votre avis de manière succincte.

3. Discussion des résultats des travaux de groupes. Les groupes sont-ils parvenus à des appréciations similaires – ou y a-t-il des différences importantes ? L'enseignant-e indique ensuite le graphique qui reproduit la répartition effective de la fortune (Remarque : c'est le graphique B qui correspond à la répartition effective de la fortune ; OFS 2013). Pourquoi la réparti-

tion de la fortune est-elle si déséquilibrée ? (→ différences de revenu, accumulation de fortune par héritage, etc.)

4. Poursuite du travail par groupes de trois. Ces groupes devraient être aussi homogènes que possible (élèves ayant une position similaire concernant la répartition de la fortune). Dressez une liste dans laquelle vous énumérez les avantages et les inconvénients de la répartition actuelle de la fortune. Décidez si, à votre avis, les avantages ou les inconvénients dominent et préparez-vous à un débat contradictoire dans lequel vous défendez votre position.

5. Chaque groupe explique en prenant position (au max. 3 minutes) pourquoi il approuve ou critique la répartition actuelle de la fortune. Les deux groupes ont ensuite l'opportunité de répondre aux arguments de la partie adverse (1 minute chacun). Les autres groupes forment le public. Pour terminer, le public vote afin de désigner le groupe qui défend le mieux sa position.

6. Développements possibles :

- L'inégalité sociale est manifeste. Pourquoi l'état de la société n'est-il pas remis en cause ?

- Dans quelle mesure une répartition inégale pourrait-elle être problématique dans une société ? (→ *La solidarité et la cohésion sociale pourraient en pâtir; sentiments de jalousie; le désir de performance dans les couches de revenu inférieur pourrait baisser...*). Relever les arguments (tableau noir)

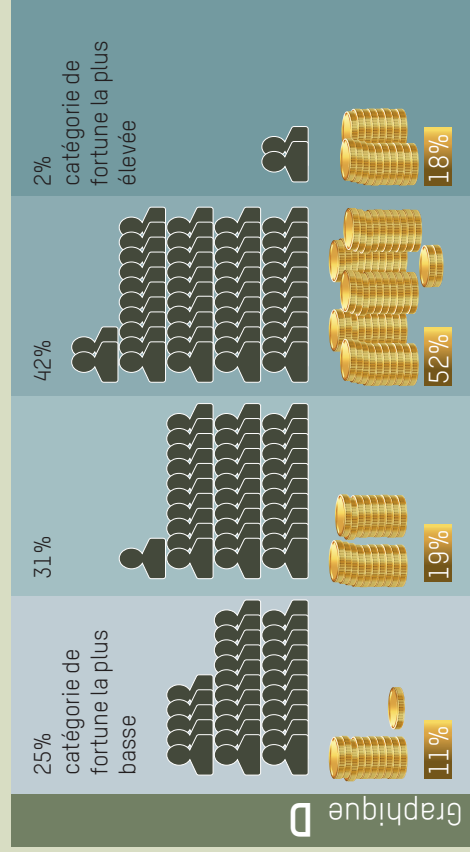
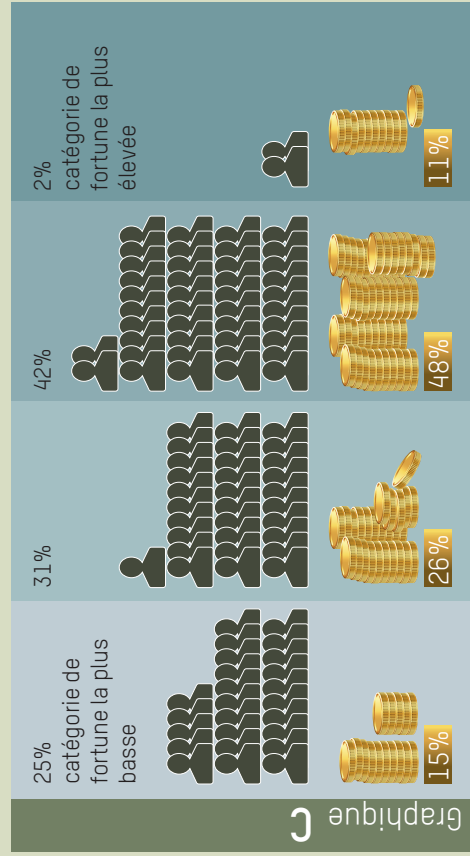
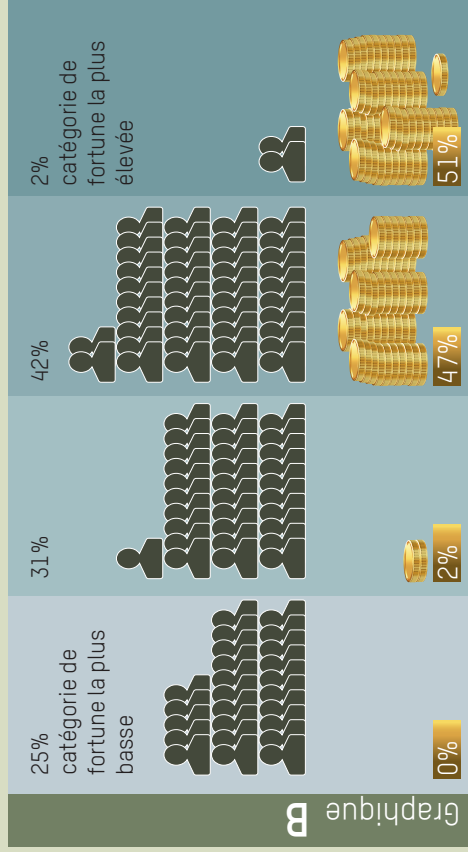
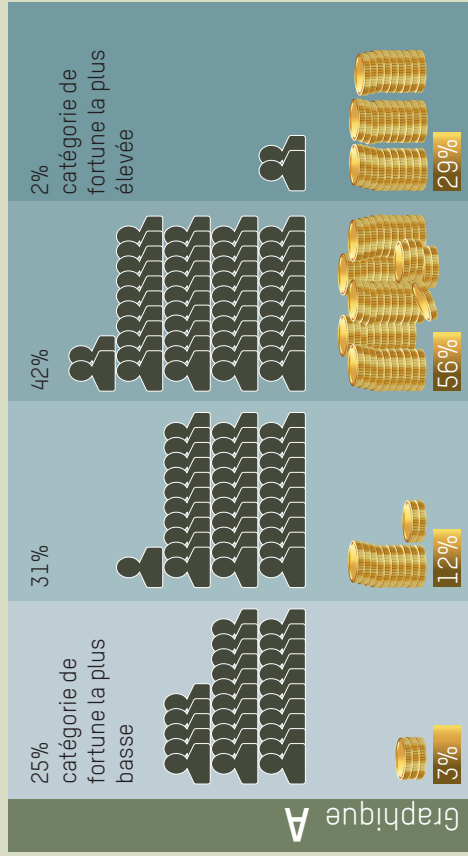
- Connaissez-vous des mécanismes qui atténuent au moins en partie les inégalités ? (→ *politique fiscale, redistribution dans l'AVS, politique sociale en général, ...*). Les élèves effectuent une recherche (Internet) puis présentent les résultats.

- Rédaction sur l'un des thèmes suivants :

a) **Dilemme** : toute forme de politique sociale limite la liberté personnelle. D'un autre côté, la liberté illimitée de l'individu et la maximisation de l'égoïsme personnel menacent la solidarité et la cohésion de la société. Quelle est ma position ?

b) **Doit-il ou peut-il y avoir une justice sociale ?**

Répartition de la fortune en Suisse en 2013: Quel est le graphique qui reproduit la répartition réelle ?



Légende: = 1% de la population totale = 1% de la fortune totale

Graphique: éducation21 | fhr

Exemple de lecture: d'après le graphique A, les 25% les plus pauvres de la population ne possèdent que 3% de la fortune totale, tandis que les 2% les plus riches possèdent les 29%.

PISTE 3: MON REGARD SUR LA SOCIÉTÉ

Liens avec le PER

SHS 34 — Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique... 8) en portant un regard critique et autonome, et en se positionnant en fonction de connaissances et de valeurs.

Objectifs

– Réflexion sur les notions de « Justice » et de « solidarité » en utilisant des outils numériques.

Durée

2 leçons + travail confié aux élèves

Matériel

Poster et cartes « 365 perspectives EDD », imprimante couleur pour imprimer les photos, tableau noir, papier blanc A4, accès à Internet.



Développements possibles

a) Réflexion sur les ODD (Agenda 2030) à partir de quelques objectifs: Objectif 1: éliminer la pauvreté | Objectif 4: éducation pour tous | Objectif 5: égalité des sexes | Objectif 10: réduire les inégalités | Objectif 13: lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html
<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002475/247507f.pdf>

b) Réfléchir sur l'équité entre les sexes en se référant aux différences salariales, aux rôles stéréotypés homme/femme, à la répartition des travaux ménagers et des tâches liées à l'éducation des enfants...

www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html
www.egalite.ch/

c) Comment se présente un monde juste? Regarder avec la classe le petit film d'animation consacré à l'expérience de la pensée « Le voile d'ignorance » selon John Rawls (4 min.), puis se demander si l'inégalité peut être juste; mener une réflexion critique sur cette théorie et formuler les problèmes/dangers qui en ressortent; esquisser soi-même en groupes les contours d'un monde aussi juste que possible. Lien vers la vidéo :

www.srf.ch/play/tv/filosofix/video/filosofix-lexperience-le-voile-dignorance?id=e8c86aba-d4d0-4927-a1a0-7819cad17e-d4&station=69e8ac16-4327-4af4-b873-fd5cd6e895a7

Lien vers la fiche pédagogique:

<https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/philosophie/la-philosophie/7555538.html/BINARY/Le%20voile%20d%27ignorance.pdf>

1. Présenter les définitions de « justice sociale » et « solidarité » et en discuter en classe (Cf. « Préambule » de la piste 1).

2. Consigne: tous les élèves cherchent autour d'eux un sujet qui illustre à leur avis les valeurs « justice sociale » et « solidarité » (ou leur négation) et réalisent deux photos (smartphone/tablette).

3. Tous impriment leurs deux photos et les disposent sur une feuille de format A3. Ils notent également sur la feuille des réponses succinctes aux deux questions « *Quelle est l'injustice sociale qui me dérange le plus actuellement?* » et « *Avec qui (personne, groupe) est-ce que je me sens actuellement le plus solidaire?* ».

4. Exposition et présentation des travaux dans la salle de classe.

5. Pour terminer, tous les élèves rédigent leur définition personnelle des termes « justice sociale » et « solidarité ».

6. Une autre variante pourrait consister à réaliser des interviews sur les notions de « justice sociale » et de « solidarité ». Préparer soigneusement les questions par groupes de deux et enregistrer l'interview (vidéo ou son uniquement). Durée maximum : 3 minutes.

7. Les vidéos et/ou les enregistrements sonores sont ensuite présentés en classe.